

## Enquete interne droit de l'employeur

Par althina, le 03/03/2012 à 13:41

Bonjour,

mon employeur a t il le droit de se renseigner sur moi auprès de mes collegues

Par pat76, le 03/03/2012 à 17:23

Bonjour

Tant que cela ne touche pas votre vie privée, il peut demander à vos collègues comment vous vous comporter pendant les heures de travail.